Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260321-CM2103261_1-DE

COMMUNE DE CAUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de procurations : 0
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 16 mars 2026
Date de publication : 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
Le vingt-et-un mars, à 18 heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Philippe LE HEN, conseiller municipal, le plus âgé des membres de l'assemblée délibérante.

ETAIENT PRESENTS : Pascale AUDOIN - Nathalie BELLOCHE – Mélanie BIDAULT – Franck BLANDEAU – Hervé BOURMAUD – Laure CORDEROCH – Erina CORDROCH – Déborah DEFOSSEZ – Martine DI GUGLIELMO – Valérie DUPRE – François EZANNO – Jean-Luc HEMMAR – Christelle HENOFF – Stéphanie JAMBOU – Michelle JONQUEMAT – Sonia LE BARON – Guillaume LE BOZEC – Philippe LE HEN – Vincent LE HUITOUX – Claude LE QUELLENEC – André LOMENECH – Christine LUCAS – Stéphane RIO – Charlotte RODRIGUEZ – Jérôme ROUILLON – Olivier ROUSSEAU – Laure SIMON – Damien TALVAS – Fabrice VELY

Madame Erina CORDROCH a été désignée, à l'ouverture de la séance, secrétaire par 28 voix pour et 1 abstention.

ELECTION DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260321-CM2103261_1-DE

ELECTION DU MAIRE

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par lesdits articles.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné, au premier tour de scrutin, les résultats ci-après :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

Nombre de bulletins déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Nombre de voix recueillies par Fabrice VELY : 26

Nombre de voix recueillies par Déborah DEFOSSEZ : 3

Monsieur Fabrice VELY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

Pour copie conforme,

Le Maire,



Fabrice VELY